

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU PAYS DE MONTBENOIT LE MERCREDI 25 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq juin, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoît, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 11/05/2014

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice sauf Messieurs RUFENACHT Sébastien et POURCHET Claude excusés.

Secrétaire de séance : Mme VERNET Nathalie.

En mémoire à Madame VUILLEMIN, Vice-présidente du Syndicat du Pays de Montbenoît de 2008 à 2014, une minute de silence a été observée

1) Indemnités du Président et des Vice-présidents :

Le Président propose au Conseil, en application des articles du CGCT, de fixer comme suit le niveau des indemnités du Président et des Vice-présidents, à effet du 1 juillet 2014 :

- indemnités du Président : 11 % de l'indice 1015
- Indemnités des deux Vice-présidents : 2.5% de l'indice 1015

Une délibération est prise dans ce sens.

2) Etude des devis :

- Remplacement d'un ensemble vitré à l'école intercommunale :
Le devis de l'entreprise VILLEMIN de Ville du Pont a été retenu pour un montant de 5'139,11 €HT
- Remplacement de chéneau à l'école intercommunale et entretien de la toiture du gymnase :
Le devis de l'entreprise MOUGIN-CROFF est retenu pour un montant de 3'437.60 €HT
- Remplacement de chéneau et entretien de la toiture de l'Abbaye :
Le devis de l'entreprise MOUGIN-CROFF est retenu pour un montant de 2'900 €HT

Concernant l'aménagement de la cour de l'école intercommunale, le Syndicat du Pays de Montbenoît est en attente du devis de l'entreprise VERMOT.

Un devis va être demandé à l'entreprise SEN concernant les crépis de l'école intercommunale.

- Sécurisation de l'école intercommunale :
Un devis de 1541.67 €HT a été proposé par la société Cofintex afin de mettre en place à l'école une centrale d'alarme. Avant de se prononcer, le conseil syndical propose de rencontrer l'assureur du site afin de connaître les avantages de cet équipement en termes de cotisation et de contrat.

3) Tarifs des locations :

Une mise à niveau des tarifs de location de la salle G.Pourchet, du Cloître et du Gymnase sont nécessaires :

Nouveau Tarif à compter du 1 juillet 2014 :

Location de la salle Gabriele POURCHET et du Cloître : 100€
Salle G. Pourchet : gratuite pour la catéchèse.
Association à but commercial : 150€ la journée plus 10€ par jour supplémentaire

Associations locales dont le siège social est sur l'une des cinq communes du Syndicat :

1 location gratuite par année
(avec caution de 500€)
gratuit

Commune du Syndicat :

Location du Gymnase

400€/an

La gestion de la salle G. Pourchet et du cloître sera confiée à Madame Isabey.

4) Questions diverses :

- Courrier de l'association des Troubadours

Le Président donne lecture d'un courrier du 18 juin 2014 de l'association des troubadours, ceux-ci demandent l'autorisation d'occuper le gymnase intercommunal le samedi 22 novembre 2014 dans le but d'organiser un tournoi de foot en salle des familles. Les bénéfices de cette manifestation serviront à financer une sortie scolaire. Le conseil syndical donne un avis favorable à cette initiative, un courrier de confirmation sera envoyé.

- Courrier de Monsieur Christophe Perrey

Le Président donne lecture d'un courrier du 21 juin 2014 de Monsieur Christophe Perrey qui sollicite le Syndicat du Pays de Montbenoit pour utiliser le gymnase le dimanche 30 août 2015 dans le cadre d'un projet d'une course sportive qui comptera plus de 250 participants (distribuer des dossards, entreposer les affaires des coureurs et utiliser les douches). Le Conseil Syndical va demander plus de renseignements à Monsieur Christophe Perrey sur les activités réelles de l'utilisation du gymnase et de ses dépendances avant de se prononcer car le revêtement du gymnase devra être protégé avant d'accueillir les compétiteurs.

- Location du local de l'employé communal

Le Conseil Syndical donne un avis favorable concernant la location pour un montant de 600€ par an à la commune de la Longeville.

- Gardiennage de l'Abbaye

Le Conseil Syndical donne un avis favorable concernant le gardiennage de l'Abbaye à Madame Pompon de 500€ pour l'année 2014.

- Bibliothèque

Monsieurs MAGNIN-FEYSOT et CHEVENEMENT vont rencontrer Madame Delacroix afin de comprendre le fonctionnement de la bibliothèque le 1^{er} juillet 2014.

Monsieur PELLEGRIN, Maire de La Longeville, demande une participation financière à ses collègues Maires concernant des travaux à réaliser dans le local du foot d'Enteroche, Monsieur Dornier souhaite connaître le nombre d'adhérents de chaque commune avant de prendre une décision, affaire à suivre.

La séance est levée à 22h15.

Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT